

## ⑤ L'ordre naturel, le complément d'objet et la syntaxe de position

Mais pour vous dire tout ce que je pense de la naïveté de nôtre langue, continua Eugene, il faut que je vous dise vne remarque, que j'ay faite il y a long-temps, & que d'autres ont faite aussi bien que moy. C'est que la langue Françoisse est peut-estre la seule, qui suive exactement l'ordre naturel, & qui exprime les pensées en la maniere qu'elles naissent dans l'esprit. Je m'explique, & je vous prie de m'entendre. Les Grecs & les Latins ont vn tour fort irregulier; pour trouver le nombre & la cadence, qu'ils cherchent avec tant de soin, ils renversent l'ordre dans lequel nous imaginons les choses: ils finissent le plus souvent leurs periodes, par où la raison veut qu'on les commence. Le nominatif qui doit estre à la teste du discours selon la regle du bon sens, se trouve presque toujours au milieu ou à la fin. Par exemple, au lieu de dire naturellement & regulierement comme nous, Cesar a vaincu Pompee dans la bataille de Pharsale: ils disent en leur langage, *de Pharsale dans la bataille a vaincu Pompee Cesar.*

Les Italiens & les Espagnols font à peu près le mesme: l'elegance de ces langues consiste en partie dans cet arrangement bizarre; ou plutôt, dans ce desordre, & cette transposition étrange de mots. Il n'y a que la langue Françoisse qui suive la nature pas à pas, pour parler ainsi; & elle n'a qu'à la suivre fidellement, pour trouver le nombre & l'harmonie, que les autres langues ne rencontrent que dans le renversement de l'ordre naturel. La merveille est, que dans la poésie mesme où toutes les langues ont plus de liberté, elle garde cet ordre autant qu'elle peut.

Ce fragment de texte est de Bouhours (1628-1702), Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène. Dialogues<sup>1</sup>

Voltaire écrit dans le Dictionnaire philosophique :

*Le français acquit de la vigueur sous la plume de Montaigne; mais il n'eut point encore d'élévation et d'harmonie. Ronsard gâta la langue en transportant dans la poésie française les composés grecs dont se servaient les philosophes et les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronsard. La langue devint plus noble et plus harmonieuse par l'établissement de l'Académie française, et acquit enfin, dans le siècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvait être portée dans tous les genres.*

*Le génie de cette langue est la clarté et l'ordre car chaque langue a son génie, et ce génie consiste dans la facilité que donne le langage de s'exprimer plus ou moins heureusement, d'employer ou de rejeter les tours familiers aux autres langues. Le français n'ayant point de déclinaisons, et étant toujours asservi aux articles, ne peut adopter les inversions grecques et latines; il oblige les mots à s'arranger dans l'ordre naturel des idées. On ne peut dire que d'une seule manière, « Plancus a pris soin des affaires de César; » voilà le seul arrangement qu'on puisse donner à ces paroles: exprimez cette phrase en latin: Res Caesaris Plancus diligenter curavit; on peut arranger ces mots de cent vingt manières, sans faire tort au sens et sans gêner la langue. Les verbes auxiliaires, qui allongent et qui énervent les phrases dans les langues modernes, rendent encore la langue française peu propre pour le style lapidaire. Les verbes auxiliaires, ses pronoms, ses articles, son manque de participes déclinables, et enfin sa marche uniforme, nuisent au grand enthousiasme de la poésie: elle a moins de ressources en ce genre que l'italien et l'anglais; mais cette gêne et cet esclavage même la rendent plus propre à la tragédie et à la comédie qu'aucune langue de l'Europe. L'ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées et de construire ses phrases répand dans cette langue une douceur et une facilité qui plaît à tous les peuples; et le génie de la nation, se mêlant au génie de la langue, a produit plus de livres agréablement écrits qu'on n'en voit chez aucun autre peuple.*

---

<sup>1</sup> 1671 (Réédition : 2003) : ici 2<sup>ème</sup> entretien



Et Rivarol, dans De l'universalité de la langue française poursuit dans le même ... style :

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. Or cet ordre, si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier. C'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeaient ; et l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison.

Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison, et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe ; et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations : la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. *Ce qui n'est pas clair n'est pas français* ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. Pour apprendre les langues à inversion, il suffit de connaître les mots et leurs régimes ; pour apprendre la langue française, il faut encore retenir l'arrangement des mots. On dirait que c'est d'une géométrie tout élémentaire, de la simple ligne droite, que s'est formée la langue française, et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langues grecque et latine. La nôtre règle et conduit la pensée ; celles-là se précipitent et s'égareront avec elle dans le labyrinthe des sensations et suivent tous les caprices de l'harmonie : aussi furent-elles merveilleuses pour les oracles, et la nôtre les eût absolument décriés.

Il est évident – me semble-t-il (même si « me semble-t-il ... semble être contredit par « il est évident » !) – que ces affirmations sont aussi stupides que celles qui discutent de la ... supériorité d'une civilisation, même s'il est utile d'ajouter que l'élévation des idées et le style utilisés sont nettement supérieurs... chez Voltaire (*non, pas Zadig et Voltaire !*) et Bouhours. Peser des objets sans balance reconnue des parties mises en cause est une technique sans aucune valeur. Attribuer l'« ordre naturel » à une langue – *la sienne, évidemment !* – doit être reconnu comme le privilège **de chacun**, ce qui fait de chaque langue la référence ultime... d'elle-même, mais c'est le privilège de la puissance politique de donner à certaines d'entre elles (dominantes) la possibilité de dire leur loi aux autres.<sup>2</sup>

Ces affirmations signifient – en tous cas – qu'on ne peut pas dire « n'importe comment » et que l'ordre des signes linguistiques est un **signe** à part entière. C'est une ritournelle, ce texte qui « dit » - et jusque dans des articles les plus progressistes et les plus modernes – l'excellence (évidemment incomparable) de la « nation » face à l'« ethnique », du « système français » face au « système britannique », de l'héritage incomparable (encore) de la Révolution Française, messagère de la « liberté » de l'homme, de la femme, de l'individuel, du collectif, etc. Bref, le Français, petit Dieu-sur-Terre, a une langue, le français, qui est l'arbitre des autres, qui peut tout traduire et qui reste intraduisible dans sa richesse, ses nuances et son... naturel !

**D'abord cet « ordre naturel »... est l'ordre « normal » des phrases données comme exemples dans les grammaires :** en fait c'est l'ordre de la loi ou du précepte : ni question, ni négation : **quid** de

*Luc, elle le surveille tout le temps, sa femme !*

*Du pain, jamais je (n') en mange, moi.*

*Jamais à l'heure aux rendez-vous, toujours la clope au bec : adorable, quoi !*

*Aujourd'hui ne serait-il pas la veille de demain ?*

*Viendrait-il à l'heure que je n'irais pas.*

**Disons donc qu'une phase affirmative simple, si elle est complétée, commence fréquemment par une forme « nominale », suivie d'une « forme verbale conjuguée » et terminée par un « complément d'objet » : c'est une**

---

<sup>2</sup> La position de la France, à cet égard, est très critiquable (pour user d'un style modéré) La Charte Européenne des langues régionales ou Minoritaires (1992 !) n'a pas été signée, et le Rapport au M.E.N. de Bernard Cerquiglini (1999) est une lettre vide.

[http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport\\_cerquiglini/langues-france.html](http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html)

<http://conventions.coe.int/treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?NT=148&CM=1&CL=FRE>

« **bonne forme** » qui peut servir de structure de référence en métalangue, certes, mais qui ne peut s'identifier à |la| phrase. On peut opposer la structure :

*Iras-tu au cinéma ?*

que l'on va « accuser » d'être une interrogative... ou la concessive :

*Serait-il arrivé plus tôt que nous n'y serions pas allés.*

En allemand, par exemple, l'ordre des mots varie – *mais pas au hasard* !

*Si j'étais un petit oiseau, je volerais vers toi*<sup>3</sup>

«conjonction»+«sujet»+ «verbe»+«attribut» — «sujet»+ «verbe»+

à

*Wenn ich ein Vöglein wär, flög ich zu dir.*

«conjonction»+«sujet»+«attribut»+«verbe » — «verbe»+«sujet»+

ou

*Je vois l'homme, qui est devenu grand*

«sujet»+ «verbe»+«c.o.d. » — «relatif »+«ver.aux.»+«participe passé »+ «adjectif»

à

*Ich sehe den Mann, der gross geworden ist*

«sujet»+ «verbe»+«c.o.d. » — « relatif »+«adjectift»+ «participe passé»+«ver.auxiliaire»

ou encore

*Demain, il pleuvra dans le bois*

«adverbe»+«sujet»+«verbe»+«complément de lieu»

à

*Morgen in dem Wald wird es regnen*

«adverbe»+«complément de lieu»+«ver.auxiliaire »+«sujet »+«infinitif »

L'ordre des mots – **la syntaxe de position** - fonctionne donc, mais le français n'est pas définissable par cet « ordre » : S O V.

La formule **SN1 + SV + SN2** (syntagme nominal1 + syntagme verbal + syntagme nominal2, ou sujet+verbe+objet), qui peut servir de « modèle » aux phrases simples avec un verbe transitif : *Le chien mange l'os...* se complique si je pronominalise l'os : *Le chien le mange* (où le c.o.d. « pronom » « passe » devant le verbe conjugué), et que dire du « modèle » :

**SN1+le/la/les (pronom complément direct)+ lui/leur (pronom complément « indirect » ou « d'objet second » au « datif » + verbe**

ex : *Max donne une fleur à May* > *Max la lui donne*

quand nous observons *Max te la donne* ?

<sup>3</sup> If I were a bird, I would fly to you

Se eu fosse um pássaro, voaria ...



Une nouvelle « structure », que la grammaire résume par une règle selon laquelle l'ordre des pronoms personnels devant un verbe est

«sujet »+ «complément direct» + «complément indirect », mais aussi le complément de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> personne (singulier ou pluriel) précède un complément de 3<sup>ème</sup> personne.

La « mise en relief » offre des exemples très *variés*!

*C'est Luc qui aide Max*  
*C'est Luc qui l'aide, Max*  
*C'est Max que Luc aide*  
*C'est Max qui est aidé par Luc*  
*C'est par Luc qu'il est aidé, Max*  
*C'est par Luc que Max est aidé*  
*Il est aidé par Luc, Max*  
*Luc aide Max*  
*Luc l'aide, Max*  
*Luc, il aide Max*  
*Luc, Max est aidé par lui*  
*Luc, Max, il l'aide !*  
*Lui, Luc, il aide Max*  
*Max est aidé par Luc*  
*Max est aidé par lui : Luc*  
*Max, Luc l'aide*  
*Par Luc, il est aidé, Max*  
*Par Luc, Max, il est aidé !*

On perçoit là l'importance de la position *au détriment de l'ambition que le français aurait de suivre l' « ordre naturel »* : celui-ci n'est que l'ordre observé dans les exemples formalisés des grammaires illustrant **une « théorie » de la phrase « simple », affirmative** (et quelques fois négative, mais pas interrogative : pas de place au doute !) **sans nombreuses pronominalisation ni mise-en-relief**. Cette phrase simple est celle des affirmations de « sagesse » et

les exemples suivants, « caractéristiques » des grammaires et manuel des XIX<sup>e</sup>-

**29<sup>e</sup> LEÇON.** La morale des anciens reproche aux hommes d'alors les mêmes défauts, les mêmes vices que nous remarquons aujourd'hui. Des que les enfants commencent à parler, on doit cultiver leur mémoire. Les lettres et les arts l'emporteront toujours sur les sciences, parce qu'ils tournent à notre amélioration morale, et que les sciences ne contribuent guère qu'à nos jouissances physiques. Quand le corps souffre, l'esprit baisse. Les hommes ont tort de tant s'attacher à la fortune, puisqu'ils ne sont pas sûrs d'en jouir, qu'elle leur nécessite tant de soucis, et leur cause quelquefois du chagrin.

4

ont été remplacés, par d'autres, plus « chosistes » mais gardant les mêmes formes syntaxiques...

Le macadam de la route était brûlant. Après une longue marche, Olivier eut envie de prendre le frais. Il s'approcha du ruisseau. Dans la vase, coassait tout un peuple de grenouilles. Avec son adresse habituelle, Olivier attrapa une petite rainette dans le creux de sa main. Avant le dîner, il la lâcha dans la cuisine et il provoqua un amusant remue-ménage. Véronique grimpa sur un tabouret, maman s'enfuit dans la salle à manger.

5

Naturellement il s'agissait de montrer ici que les exemples varient avec les époques et les grammaires ! Croire qu'il s'agit d'un modèle immuable est un contre-sens très répandu : les exemples ne sont pas identiques *là où on croit inséparable le contenu du message (la morale) et l'impeccable langue qui l'illustre* et *ici* où, du fait des traductions auxquelles se livre une langue qui n'est plus dominante (le français), il faut bien s'entendre sur des objets montrables et... commercialisables !

<sup>4</sup> Bonneau & Lucan, L'analyse logique dégagée de ses entraves et ramenée à la vérité, 1844, (4<sup>ème</sup> ed.) Paris, chez les auteurs.

<sup>5</sup> R.Galizot, j-P.Dumas, B.Capet, Grammaire fonctionnelle de la langue française, cours moyen 2<sup>ème</sup> année, 1972, Fernand Nathan

Il faut aussi noter un fait que la grammaire « française » du français ne « traite » pas (ou peu), parce qu'il n'est pas possible – *nous parlons du français, bigre !* – d'en user avec elle, comme on en use avec bulgare, macédonien, serbe, grec, albanais et turc, langues (certainement ?) de moindre calibre : je veux parler là de la « *linguistique balkanique* », expression (volontairement) ambigüe qui signifie la *mise-en-commun* ou *mutualisation* d'un certain nombre de traits morphosyntaxiques (outre les unités lexicales, bien entendu !) : je la nommerais ici « syntaxe germanique » :

Voici donc, au passage, un fragment de syntaxe « germanique » en français <sup>6</sup>:

*Dans la vase, **coassait** tout un petit peuple de grenouilles*

On rencontre exactement cette construction dans les hypothétiques :

***Aurais-je assez d'argent**, (que) j'achèterais une grosse voiture  
**Hätte ich genug Geld**, würde ich mir ein größeres Auto kaufen*

***Viens-tu** (et) je te donne mon livre  
**Kommst du**, (so) gebe ich dir mein Buch*

qui se substituent à

*Si j'avais assez d'argent, j'achèterais une voiture neuve  
Si tu viens, je te donnerai mon livre*

Ainsi est-il, peut-être, possible de constater une double organisation de bases lexicales selon deux structures différentes qui se substituent l'une à l'autre.

---

<sup>6</sup> [http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Inversions\\_et\\_structure.pdf](http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Inversions_et_structure.pdf)